

AVANT-PROJET DE CODE DE LA JUSTICE PENALE DES MINEURS

Propositions des associations

A la lecture de l'avant-projet de code de la justice pénale des mineurs, élaboré suite à la commission Varinard, Citoyens et Justice, la FN3S, l'UNASEA et l'UNIOPSS ont remis aux administrations ad hoc leurs **analyses et propositions d'amendement**.

1/ Nous contestons notamment :

- Le démantèlement de la fonction de juge des enfants, clé de voute du dispositif, en raison notamment du renforcement du rôle du parquet.
- La remise en cause d'un statut particulier pour les 16-18 ans, les faisant glisser un peu plus d'un régime spécialisé vers le régime général des adultes.
- La possibilité d'incarcération dès l'âge de 13 ans.
- Les contradictions relatives aux mineurs de 10 à 13 ans : la création d'un livre les concernant alors qu'ils ne sont plus sensés relever de la justice pénale.

2/ Nous demandons :

- La rédaction d'un code dédié aux mineurs afin de réunir à la fois les dispositions pénales, civiles (code civil) et sociales (CASF), au regard des situations diverses que rencontrent les jeunes.
- L'élaboration d'un code ambitieux notamment sur la base des propositions innovantes de la Commission Varinard (césure du procès pénal, déjudiciarisation de la première infraction, etc.).
- Des moyens adaptés aux missions et ambitions de la justice des mineurs (prévention, investigation, réparation et réinsertion).
- La mise en cohérence de cette réforme avec la refonte de la politique de la jeunesse menée par la Commission HIRSCH.
- Un moratoire législatif de 5 ans sur les lois relatives à la délinquance juvénile, afin d'expérimenter et d'évaluer.

Ainsi, nos associations souhaitent que le projet de code de la justice pénale des mineurs fasse l'objet d'un **débat public national** et d'une **concertation** de tous les acteurs. Dans l'intérêt des enfants....

Cf. « Observations des fédérations associatives sur l'avant-projet du code de la justice pénale des mineurs » : <http://www.unasea.org/files/rapports/335.pdf>

Contacts presse :

Citoyens et Justice, Denis L'Hour, 05 56 99 29 24, direction@citoyens-justice.fr

FN3S, Jacques Le Petit, 03 83 92 86 90, fn3s@wanadoo.fr

UNASEA, Anne Bergeron, 01 45 83 50 60, a.bergeron@unasea.org

UNIOPSS, Anne Degroux, 01 53 36 35 06, adegroux@uniopss.asso.fr